

LE PLAN ADER ETAT/REGION : lancement du plan ADER III

Henri-Michel COMET, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne et Martin MALVY, président de la Région Midi-Pyrénées lancent, ce mercredi 14 septembre, le plan ADER III.

L'aéronautique et le spatial constituant une source d'innovation et de développement économique remarquable, l'État et la Région Midi-Pyrénées ont décidé, dès la fin 2001, de mettre en œuvre le plan ADER, plan spécifique d'Actions pour le Développement des Entreprises Régionales de sous-traitance.

Pour prendre en compte les évolutions de la filière et de leurs effets sur les sous-traitants, l'Etat et la Région Midi-Pyrénées ont régulièrement évalué et fait évoluer les plans ADER I et ADER II. Aujourd'hui, une refonte étant apparue nécessaire, ils engagent un nouveau plan ADER III de soutien à la filière aérospatiale régionale.

Le plan ADER III soutiendra les PME régionales de la filière aérospatiale, en accompagnant :

- l'amélioration de leur compétitivité par l'innovation et leur structuration industrielle et financière,
- la structuration de la filière, par l'optimisation de la performance industrielle collective et l'amélioration de la relation entre donneurs d'ordres/sous-traitant.

Ce plan ADER III, s'inscrit dans les démarches d'une part des États Généraux de l'Industrie et des Investissements d'Avenir et d'autre part dans le plan régional aéronautique voté le 19 mai 2011 par le Conseil régional. Il prendra notamment en compte les réflexions menées par les groupes de travail du comité stratégique régional de la filière aéronautique, mis en place suite aux Etats Généraux de l'Industrie.

Le plan ADER, co-piloté par la DIRECCTE pour l'État et la DAER pour le Conseil régional, est un **concept unique au plan national** associant dans une collaboration étroite les structures de développement local, les principaux donneurs d'ordres, les équipementiers, les sous-traitants, les représentations professionnelles, et les chambres consulaires.

Sur la période 2001-2004 le plan **ADER I** a mené plus de 1 000 actions collectives ou individuelles auprès de 429 entreprises bénéficiaires différentes pour **un total d'aide Etat/Région de 23,5 M€** qui ont permis aux sous-traitants de relever les défis du lancement des nouveaux programmes avions (A380, F7X et A400M).

De 2005 à 2010, le plan **ADER II** a permis de conforter le positionnement des acteurs de Rang 1 et de favoriser autour d'eux l'organisation de réseaux de sous-traitance de niveau 2, tout en intégrant les conséquences du plan Power 8 sur la restructuration de la chaîne d'approvisionnement de l'avionneur européen AIRBUS. Ce second volet du plan, projet structurant dès 2005 du pôle de compétitivité mondial *Aerospace Valley*, a bénéficié **d'un financement Etat/Région** au profit des PME **de plus de 32,2 M€** (dont 3,2M€ de crédits européens FEDER).

A l'occasion de cette conférence de presse, Michel-Henri COMET, Martin MALVY et Christian CORNILLE, dirigeant d'Aerolia, ont signé une lettre d'intention pour l'accompagnement du réseau de sous-traitance d'Aerolia.

Un des axes du Plan Ader 3 vise en effet la mise en place de bonnes pratiques entre donneurs d'ordre et sous-traitants.